



PRÉFET DE L'ARDÈCHE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Intempéries en Ardèche : matin du 4 novembre (alerte orange)

L'alerte orange « pluies » est maintenue sur le département de l'Ardèche la journée et la nuit du 4 novembre, avec une fin de l'épisode envisagée par Météo France dans la nuit du 4 au 5 novembre.

Depuis le début de cet épisode pluvio-orageux, on relevait à 6h00 des cumuls allant jusqu'à 350 mm sur certaines localités de la cévenne ardéchoise. Après une légère accalmie pendant la nuit, les précipitations vont à nouveau s'intensifier pour atteindre un total de 400 à 500 mm voire légèrement plus sur le relief sur la totalité de l'épisode. On note un déplacement des pluies vers la vallée du Rhône. Cet épisode demeure marquant par sa durée.

L'ensemble des bassins est par ailleurs en vigilance orange crues, ce qui signifie que tous les cours d'eau pourront connaître d'importantes crues. Les niveaux de l'Ardèche, de l'Eyrieux et du Chassezac sont également en train de monter rapidement.

En outre, les terrains détrempés favorisent éboulements et glissements de terrains. Les vents violents subis dans la nuit devraient cesser ce matin, mais il convient de demeurer attentif aux chutes d'arbres ou de poteaux électriques fragilisés.

Cette situation doit inviter chacun à la plus grande prudence.

La préfecture a activé une cellule de veille dès le début de l'épisode, tandis qu'une cellule de crise pourra être mise en œuvre d'un instant à l'autre si nécessaire. Les services de l'Etat et du Conseil général sont à pied d'œuvre. On recense plus de 100 interventions des pompiers à 7h30 (dont une dizaine au matin du 4 novembre), concernant essentiellement des inondations de caves ou des bâchages de toitures.

Fait marquant, le collège de Vals les bains a été évacué en milieu d'après-midi du 3 novembre en prévention d'une montée rapide du niveau de la Volane. Des habitations à Saint Julien Labrousse ont également été évacuées hier en raison de risque de glissements de terrains et coulées de boues. Les personnes ont été relogées.

Le Conseil général a opéré environ 30 interventions pendant la nuit sur des chutes d'arbres, essentiellement dans le nord Ardèche en lien avec les vents forts. Les routes encore coupées sont listées en fin de communiqué.

ERDF est en cours d'intervention pour rétablir l'électricité chez 6500 personnes actuellement coupées du réseau en raison des intempéries.

Aucune victime n'a été à déplorer à ce stade de l'épisode.



PRÉFET DE L'ARDÈCHE

La préfecture recommande à l'ensemble de la population :

- Mettez-vous à l'abri
- Limitez tout déplacement qui ne serait pas absolument nécessaire, roulez lentement et conformez-vous à la signalisation routière
- Tenez-vous informé de l'évolution de la situation (radio, serveur vocal de la préfecture au 02 31 39 30 64)
- Veillez à la protection des biens susceptible d'être inondés ou emportés par des rafales de vent.
- Soyez particulièrement attentifs aux cours d'eau, aux ruissellements et aux éboulements.

Liste des routes coupées à 18h00 (Conseil général) :

RD 120 à l'est du Cheylard

RD 161 au Pont de Sampzon

RD 241 à Saint Julien Labrousse

RD 450 à Saint André Lachamp

RD 579 A à Vogüé

RN 102 à Neyrac les bains (rétablie en alternat)